

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II Vol. 7 — No 31

Sainte-ANNE-de-la-POCATERIE, (Kamouraska)

25 juin 1948

LA DEUXIEME EGLISE DE SAINTE ANNE (1735-1799)

Où elle était située?..

La deuxième église était située à environ cinq arpents et demi au Nord-Est de la première chapelle, laquelle était à un demi-mille de la ligne seigneuriale de St-Roch. Elle était érigée sur un terrain donné spécialement à cette fin, en 1725, par le seigneur Dauteuil, mais à condition qu'on la construise "de pierre".

On retrouve facilement des restes de fondations de l'église et du presbytère. La première était au Nord du chemin, et le second, au Sud. Mais il est probable qu'au jour de la donation, le chemin du roi ait passé au Nord du site de l'église, car le seigneur Dauteuil dit "depuis le grand chemin". On peut se ranger à cette idée pour la raison très simple qu'il était plus facile ainsi d'atteindre le moulin, construit au pied du coteau. Et de plus, le chemin qui passait au Sud de la vieille église faisait une courbe, signe assez plausible qu'il avait été modifié de sa course ordinaire, à l'occasion de cette construction.

On sait que le terrain donné par le seigneur Dauteuil comprenait le site de l'église, du presbytère, du cimetière, et ce grand espace compris depuis l'hémicycle que fait le coteau au Sud-Ouest et un fossé situé environ cinq arpents plus à l'Est. C'était le terrain de la fabrique.

En tous cas, lorsqu'on interprète ainsi les choses, on arrive à comprendre l'acte de donation de 1725; et par la même interprétation, on arriverait à la conclusion que "l'ancien presbytère" aurait été la construction que l'on a prise pour la première chapelle, et sur laquelle, en 1895, on a élevé une croix. Ceux qui ont vu le site de la croix avec ses ruines, avant 1895, se rappellent qu'il y avait là des fondations d'environ 22 x 22, — ce qui ne concorde guère avec les dimensions de la chapelle qui avait 60 pieds de long —. Cet ancien presbytère peut bien avoir été "la maison du fermier" dans laquelle on a dit la messe avant 1715, ce qui légitimerait quand même l'érection de la croix souvenir.

L'église de pierre de 1735.

On ne sait pas quand cette église fut commencée. Sa construction a dû prendre, au moins un an; d'abord pour se procurer tous les matériaux, la main-d'oeuvre n'étant pas alors très abondante; puis, à cause de la masse assez imposante des murs à édifier. En effet, on peut prêter à cette église des dimensions comparables à celle du corps principal des églises de St-Jean-Port-Joli ou de Beaumont, qui lui sont contemporaines. Elle aurait donc eu une largeur de 45 à 50 pieds, et une longueur de 80 à 100 pieds, tout probablement sans sacristie.

Un jour ou l'autre, tout cela sera vérifié à la pioche, car ce site historique mérite d'être bien identifié et signalé, comme il convient, à la vénération du public.

Quoi qu'il en fût du temps mis à la construire, l'église fut bénite le 25 juillet 1735, comme en fait foi l'acte suivant:

"Aujourd'hui, vingt-cinq juillet mil sept cent trente-cinq, a été bénite la nouvelle église en pierre de Sainte-Anne par le révérend Simon Foucault, missionnaire du Cap St-Ignace, en notre présence missionnaire de la dite église.

Castonguay, ptre."

Il paraît que la paroisse était endettée envers son curé; car en 1739, un an après son départ, lors d'une assemblée paroissiale en présence du Vicaire Général M. Pierre de Miniac, M. Castonguay "se déclare intégralement payé, et renonce à toute réclamation ultérieure."

La première cloche.

Un autre acte authentique parle par lui-même. Le voici: "Ce jour d'hui, neuf juillet mil sept cent quarante et un, a été bénite par nous, prêtre missionnaire de Sainte-Anne, la cloche de Sainte-Anne, à qui on a donné le nom de Charles-Louis. Le parrain a été le sieur Dupéré, marchand, et la marraine, mademoiselle Louise de Moulevin, femme du sieur Desjardins, qui ont signé avec nous."

"J. Dupéré, Duchouquet, Ptre."

D'après N.-E. Dionne, cette cloche aurait été brisée accidentellement, en 1836. Elle aurait donc échappé à l'incendie de 1766?... C'est bien possible, en effet que la cloche n'ait pas été mise en un clocher — y en avait-il même un? — mais montée seulement sur une charpente, à côté de l'église, ce qui l'aurait sauvée de l'incendie.

D'après un document exploité dans les Papiers Lavoie (Société d'Histoire régionale de Sainte-Anne), en 1766, "lors

de l'incendie, il y avait un capital de \$126.20 laissé depuis longtemps pour l'acquisition d'une nouvelle cloche. A cause des circonstances nouvelles, cet argent fut employé à la reconstruction."

Si on songeait à la remplacer "depuis longtemps", cette cloche n'avait pas dû être mise en clocher.

Vente de la seigneurie,
Agrandissement du presbytère, etc.

En 1744, des démarches sont faites pour avoir la permission de construire une autre église, plus au centre de la paroisse. Elles traînèrent en longueur.

En 1746, le 7 novembre, par devant le notaire J.-C. Panet, l'abbé Chs Lefebvre-Duchouquet, curé de Sainte-Anne, se porte acquéreur de la Seigneurie, au prix de 6,000 livres, (environ \$1,200.). Etait-ce pour désintéresser les seigneurs qui devaient tenir à garder le centre religieux sur leur domaine? On ne sait. En tous cas en 1750, arrive de Québec la nouvelle que le centre religieux ne sera pas déplacé. Ainsi se clôtent les démarches.

En 1749, M. Porlier avait remplacé M. Duchouquet; il devait passer 29 ans à Sainte-Anne, et dans une période bien trouble: la guerre, ses dévastations, l'incendie de l'église, l'invasion des Bostonnais, etc., etc.

En 1754, on entreprenait des travaux de maçonnerie au presbytère; très probablement on a fait en pierre certaine partie du corps de logis qui n'était qu'en colombage. Pendant le siège, il semble bien que le presbytère ait subi des dégâts, — comme tous les bâtiments des habitants, — car M. Porlier écrivait à son évêque, en 1766: "Mes habitants se sont réunis et ont décidé de réédifier ce vaste corps de logis de mon presbytère qui avait resté depuis le siège sans être rétabli, veulent tous y faire une chapelle pour jusqu'au printemps prochain..."

L'incendie de l'église, en 1766.

Voici comment M. Porlier raconte à son évêque le désastre de 1766:

"Le treize, à 3 heures de l'après-midi, un couvreur qui couvrait l'église en bardeaux, voulut brûler, malgré ma défense et celle du marguillier, des ripes et des copeaux. Estant allé au presbytère, il y mit le feu. Et un vent impétueux prit le brasier par tourbillon, le porta sur le toit et réduisit en moins d'une heure l'église. Avec les femmes et les enfants, je sauvai presque tous les dedans, excepté les rétables. J'ai retiré le Saint Sacrement dans mon cabinet d'études, où j'ai cru que vous ne seriez pas fâché que je célèbre la messe pour les personnes qui se présentent. Mes habitants veulent réparer leur perte et faire une église plus belle que la précédente. La maçonnerie n'est pas endommagée; le bois seul a brûlé. En trois jours, tous les matériaux nécessaires à la chapelle ont été transportés sur les lieux. Dix ouvriers travaillent continuellement. Comme leurs foins les occupent et que leur temps est précieux, ils emploient une partie de la nuit à ce travail de religion."

Dans sa réponse, Mgr l'évêque de Québec dit: "Cet accident ne rend pas le projet d'une seule église dans les deux paroisses plus faisable..." Est-ce qu'on n'avait pas complètement abandonné l'idée de 1721 de réunir Sainte-Anne aux paroisses avoisinantes?

Les comptes de la fabrique, en 1765.

D'après les papiers LAVOIE — Société d'Histoire Régionale de Sainte-Anne — les comptes annuels de la fabrique étaient les suivants: RECETTES, \$123.80; DEPENSES, \$110.60. De plus, "il y avait \$126.20 déposées depuis longtemps pour l'acquisition d'une nouvelle cloche. Cet argent fut employé à la reconstruction."

L'église fut reconstruite avant les neiges. Elle coûta, — main-d'oeuvre et matériaux — la somme de \$491.00. On dut faire des quêtes dans les paroisses voisines, avec le résultat suivant: Rivière-Ouelle, \$17.20; Kamouraska, \$23.00; L'Islet et Cap St-Ignace \$11.60; les Sauvages, \$3.60. La paroisse de Sainte-Anne fournit le reste, et la souscription atteignit le total de \$440.00. La balance fut prêtée par M. Porlier: on fit un emprunt pour le rembourser. (Détails donnés par M. l'abbé Robert Hudon.)

En 1774, M. Porlier eut de la misère avec quelques paroissiens qui n'étaient pas très ardents à défendre le Ca-

(suite à la page 3)

GRAND CONCERT

en la salle
amphithéâtre
du COLLEGE de
Ste-Anne
de-la-Pocatière
le 8 juillet 1948.

— Le Comité "JARDIN EN FLEURS" présente deux jeunes artistes de mérite et de renommée toujours grandissante

René BOUCHARD
baryton
et
Janine BELZILE,
pianiste.

Originaires, tous les deux, du Bas-de-Québec, ils ont aimablement accepté de participer à l'oeuvre de la reconstruction de notre église.

Nous aurons donc le plaisir d'entendre, une fois de plus, des artistes de chez-nous, des jeunes pleins de talent qui se préparent à de brillantes carrières musicales.

RENE BOUCHARD n'est pas un inconnu à Sainte-Anne, puisque sa famille y a vécu jusqu'en 1940, et qu'il y a lui-même fait ses études classiques complètes. Voici ce qu'en dit un journal d'Ottawa, sa ville d'adoption.

René Bouchard est un jeune baryton dont la voix chaude et vibrante vient à peine d'être révélée au public canadien.

Après avoir obtenu son titre de B.A. au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entra à l'Université d'Ottawa pour des études philosophiques orientées vers la maîtrise ès arts.

Attiré vers l'étude de la médecine deux ans plus tard, il reçut le coup de foudre vocal au Festival d'Ottawa au printemps de 1946, lorsque sa voix fut proclamée très apte au grand opéra.

Quand Raoul Jobin et Ann Brown eurent confirmé ce jugement en audition privée, notre jeune étudiant en médecine se dirigea vers le "Curtis

(Suite à la page 3)

2000 Lacordaire en congrès à Rivière-du-Loup.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Les Lacordaire et Jeanne d'Arc du district No 4 du diocèse de Québec viennent de prouver une fois de plus leur force, leur zèle apostolique et leur vitalité lors de leur congrès annuel tenu dimanche dernier à la Rivière du Loup. Des quatre coins du diocèse de Québec les congressistes au nombre d'environ 2000 ont pris une part active aux délibérations. Jamais on a vu encore un tel déploiement dans l'organisation Lacordaire de ce district.

On remarquait de fortes délégations de Lévis, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Pacôme, St-Eleuthère, St-Denis, St-Pascal. Après l'inscription à l'Hôtel de ville, le pro-maire, M. Roméo Gagné souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués à Rivière-du-Loup, qui est l'un des plus beaux foyers Lacordaire du Québec. M. Gagné a rendu hommage à M. Jos. Lévesque, la cheville ouvrière de l'organisation de ces assises. M. Léon Bélanger, échevin remercia M. le pro-maire à titre de Lacordaire de la première heure.

La messe solennelle des Lacordaire fut célébrée en l'église de Saint-Patrice à 11.30 a.m. La pieuse église de St-Patrice était remplie à craquer. Au chœur, assistaient les aumôniers régionaux et locaux. M. l'abbé Louis Marois, aumônier diocésain expliqua les divers points de la messe. Dans l'après-midi, il y eut forum en la salle de St-François-Xavier. Quelques pièces de chant, opérette et mots de bienvenus furent rendus par un groupe de jeunes filles de la ville. M. Paul-Henri Lecours fut l'animateur du forum et M. Jos. Vézina en tira les conclusions.

A 7 heures, il y eut départ d'une grande parade, dans la cours du collège de St-Ludger pour se rendre au Parc Blais. Tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc au nombre d'environ 2,000 ont défilé par les rues Alexandre, des Raymons, Témiscouata, St-Magloire, Lafontaine, St-Elzéar, Delage, Fraser-ville, Lafontaine-est. Dans le défilé on remarquait la fanfare du Patronage de Lévis, la fanfare du Collège de Lévis, etc, ainsi qu'une vingtaine de chars allégoriques illustrant les méfaits de l'Alcool et les bienfaits de nos cercles Lacordaire. Toute la population de la ville de Rivière-du-Loup était massée le long de ce parcours pour applaudir les apôtres de l'abstinence totale.

Au parc Blais il y eut entre autres lecture d'une adresse à M. Jos. Vézina de la part des jeunes de la région No 21, présentation d'une belle gerbe de fleurs à Madame Vézina et don d'un magnifique cadeau à M. Vézina pour leur bon travail et leur grand dévouement au sein des cercles Lacordaire du diocèse. En la fête des pères, M. Vézina a été touché de cette marque d'estime et d'attention.

M. Vézina a remercié de tout son coeur de Lacordaire les jeunes de leur marque de gratitude et de reconnaissance et a souligné que la réunion du soir avait pris l'aspect d'une démonstration de foi et de patriotisme. M. Vézina a tout particulièrement insisté sur l'exemple que les Lacordaire et Jeanne d'Arc doivent semer partout. Je vous trouve bien généreux, disait-il. Notre armée compte aujourd'hui 63 mille Lacordaire et Jeanne d'Arc dans trois provinces: la province de Québec, le Nouveau-Brunswick et la province d'Ontario. Nous avons 432 cercles. Depuis les deux derniers mois, les membres entrent avec une moyenne de 100 par jour. Au cours de l'année et plus que jamais, nous devons travailler à former une mentalité d'abstinence totale, afin de montrer à nos enfants qu'on n'a pas besoin de ces bouteilles de boisson en toutes circonstances. Chaque citoyen, chaque chrétien doit lutter contre l'alcool. Tous les membres doivent travailler à sauver des âmes, à ramener à Dieu des âmes éloignées et égarées, afin que Dieu reste chez nous toujours le premier servi.

M. Remi Paul, étudiant à l'Université Laval a aussi adressé la parole aux jeunes de tout le district. M. Paul est un jeune Lacordaire qui promet. Les cercles Lacordaire sont une nécessité et les jeunes doivent marcher à la suite de leurs drapeaux Lacordaire. M. Paul a souligné le rôle des jeunes dans la grande campagne anti-alcoolique, encourageant spécialement l'esprit de fraternité et l'entraide mutuelle, la véritable charité et la nécessité de l'étude pour la formation solide des membres.

M. l'abbé A. Deschênes, aumônier régional, a donné lecture de deux vœux du congrès: Que chaque membre soit fidèle aux directives des chefs; 2. Qu'aux élections, chaque Lacordaire et Jeanne d'Arc vote avec sa conscience et qu'on ne se vende pas pour une bouteille.

"Les études Bibliques"

St-Jérôme et les Stes-Ecritures.

par S. S. Benoît XV

Ce petit tract, actuellement publié par la maison Fides, contient le texte de la lettre encyclique que le pape Benoît XV adressait au monde à l'occasion du 15e centenaire de la mort de saint Jérôme.

A part un bref historique illustrant la vie et les travaux de saint-Jérôme, cette lettre contient, dans une deuxième partie, didactique, les idées de saint Jérôme sur les Ecritures saintes, idées qui sont celles mêmes du Christ.

Une troisième partie enfin, pratique celle-là, nous donne les directives et dispositions pour l'étude des Ecritures.

Avec l'encyclique de Pie XII: "Divine Aflante Spiritu" et le petit tract du R. P. Leclerc, o.f.m.: "La Bible, livre ouvert, livre sanctifiant" celui-ci forme un cycle parfait sur une matière unique. Fascicule de 64 pages, en vente partout et chez FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de \$0.15.

La photographie des documents.

Une difficulté que les historiens ont connue pendant des siècles a été de pouvoir mettre la main sur les documents auxquels ils devaient référer, ou qu'ils désiraient simplement découvrir. Aujourd'hui, par la magie de la photographie, et de la microphotographie sur bandes, on peut avoir à sa disposition des milliers et des milliers de documents, sans avoir à les copier, comme autrefois.

Or, le premier qui ait signalé cette méthode en Canada, est Joseph Marmette. Voici ce qu'en dit "Fustel" dans "le Progrès du Golfe" du 21 mai 1948.

Celui qui, le premier, mentionna et fit connaître au Canada ce procédé — qui nous paraît pourtant simpliste aujourd'hui — de photographier les documents fut notre romancier historique Joseph Marmette, alors qu'il était adjoint au premier bibliothécaire canadien fédéral Douglass Brymmer. Marmette avait été envoyé à Paris pour recueillir nombre de documents dont il fallait au Canada des copies. Il fut l'un de ceux qui se plaignaient le plus amèrement des difficultés qu'il y avait à trouver des copistes compétents.

L. G. F.

J'ai vu un temps où l'on parlait de l'esprit, de l'amabilité, de la grâce, du savoir-vivre exquis d'une maîtresse de maison; aujourd'hui, on parle de ses meubles, de ses laquais, de son luxe et de ses foutes. Peut-être est-ce justice.

—Cte de Belvèze.

Support SPENCER

Le seul vêtement garanti
ne jamais perdre sa forme,
Étant dessiné spécialement pour vous
et fait de tissu qui ne s'étire pas.

SPENCERFLEX

Vous, Messieurs, portez le Spencerflex;
il soulage les douleurs du lombago
s'emploie après une opération,
pour ptose d'estomac, ptose de rein,
pour hernie, déviation d'épine dorsale.

Consultez la corsetière de votre district:
Tel: 60 - s 3 -

Mme L. de-G. FORTIN
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE
Kam. P. Q.

Les agronomes en congrès à Granby.

Du 27 au 29 juin, une intéressante manifestation de vie agricole aura lieu à Granby. La Corporation des Agronomes de la province de Québec, qui compte au-delà de 850 membres, y tiendra l'assemblée de son Conseil général et son septième congrès annuel, sous la présidence du Dr Georges Gauthier.

De nombreuses questions seront soumises à l'attention des congressistes dans l'intérêt de tous les agronomes mais aussi des cultivateurs. Trois journées d'étude au service de l'agriculture. "Toute action autre que celle-là (de la part de la Corporation des Agronomes) serait indigne de la devise qu'elle s'est donnée: "SERVIR". Et pour mieux servir, il faut que les agronomes au service des cultivateurs soient de plus en plus compétents.

Les sols de la province de Québec, tel est le sujet à l'étude. Sous ce titre général, des conférenciers étudieront la constitution physique, la géologie, la pédologie, la biologie des sols de la province. D'autres travaux traiteront de la matière organique, des matières minérales, de l'utilisation des sols. Une troisième série aura pour thème: "L'amélioration des sols". Il sera donc question d'égouttement, du travail du sol, de la fertilisation et du contrôle de l'érosion, des recherches à entreprendre sur les sols et du rôle du laboratoire provincial chargé de l'étude des sols.

Le sol est notre ressource naturelle la plus précieuse et la doctrine agronomique a d'abord trait à la terre. L'exploitant de ferme doit connaître son sol pour en tirer le meilleur parti possible et pourvoir à une saine adaptation des plantes à cultiver. Aussi la classification des sols qui se poursuit dans certaines régions de la province par les ministères fédéral et provincial de l'agriculture, est-elle de nature à permettre une meilleure utilisation puisqu'elle fait connaître les différents types qui existent, leur valeur d'exploitation et conséquemment les récoltes qu'ils peuvent produire avantageusement.

Les agronomes, en choisissant comme thème de leur congrès l'étude des sols du Québec, ont voulu faire le point. D'année en année, des données nouvelles s'ajoutent aux connaissances déjà acquises. De même d'autres problèmes surgissent, mentionnons en passant celui de la conservation des sols.

Au cours du congrès, les agronomes étudieront aussi les affaires concernant leur Corporation et prendront connaissance des rapports des différents comités et services: admission à l'étude, admission à l'exercice, assurance-vie, assurance-automobile, assurance-hospitalisation, placement, bourses d'étude et de recherches, électrification rurale, enseignement et recherches, amélioration du sort des agronomes, revue "AGRICULTURE", etc., etc.

JEUNE COUPLE DEMANDE

On demande un jeune couple pour travail général sur ferme dans les Cantons de l'Est. Fermier doit posséder diplôme cours moyen d'agriculture. Donner références en écrivant à Casier 158, Gazette des Campagnes.

C'EST votre JOURNAL: REPANDEZ-LE!

Découpez ce coupon d'abonnement:

"Gazette des Campagnes"

Veillez trouver ci-inclus le montant de \$.....
pour abonnement au journal:

La "GAZETTE des CAMPAGNES"

du..... au.....19....

Nom de l'abonné:.....

Adresse:.....

Ancien abonné () Nouvel abonné ()



Répercussion...

Les observations modérées, mais catégoriques, de la plupart des journaux sur le budget Abboit et la résolution du ministre des finances de ne pas dégrever le petit contribuable, ne semblent pas avoir ému les milieux concernés avant les élections ontariennes.

Il semble tout de même que la députation libérale se soit fait écouter plus facilement après la déception qu'on vient de subir en Ontario. Il se serait tenu un caucus où on aurait sérieusement pris à parti le personnel technique des ministères intéressés, les Finances et le Revenu National, c'est-à-dire les fonctionnaires qui se font les interprètes des lois d'impôt et qui font eux-mêmes la politique fiscale de l'Etat. D'après les rapports, et les impressions diverses cueillies au cours des élections, il a été plus que difficile de justifier, à cause du formidable surplus de recettes de l'exercice financier 1947-1948, l'absence de tout dégrèvement fiscal.

Nous signalons plus haut, dans l'éditorial de cette semaine, le mécontentement sourd qui s'est manifesté dans les milieux populaires. Il est trop certain que l'impôt frappe durement les petits salariés, surtout les chefs de famille, et que l'on use à l'égard des fermiers de mesures étranges pour l'estimation de leurs revenus. Par surcroît, les fonctionnaires de M. McCann, le ministre du Revenu, ont démontré maladroitement qu'ils vivaient toujours dans leur "tour d'ivoire", indifférents aux problèmes sociaux comme aux problèmes politiques: au cours de la campagne électorale en Ontario, les cotiseurs se sont donné le luxe d'aller molester nombre de fermiers ontariens, probablement aussi embarrassés que les nôtres en face de leur "guide" officiel! C'était bien choisir leur temps...

"Le Saint-Laurent".

Radio-Edmonton...

D'après les journaux, il ne reste plus qu'à construire le poste de radio française à Edmonton, Alta...

Ça va coûter au bas mot \$100,000. Actuellement, on dispose de \$32,000, résultat de la souscription de 1944. Les Franco-Albertains préparent une autre souscription provinciale, pour arrondir le trésor.

Et nous?... Nous devons, de toute nécessité, coopérer avec nos frères de l'Alberta, afin qu'ils puissent conduire à bonne fin une affaire qu'ils ont menée vigoureusement depuis environ cinq ans, au milieu de difficultés inouïes. Nous manquerions gravement à notre devoir si nous les laissions à leur sort alors qu'ils entrevoient un avenir moins désespérant.

En attendant qu'une souscription soit organisée chez-nous, pourquoi ne pas adresser notre quote-part là-bas? Si vous ne savez à qui vous adresser — je ne le sais pas moi-même — il est toujours possible d'envoyer les souscriptions au journal "La Survivance" d'Edmonton, qui ne les gaspillera pas, vous pouvez en être certain... et qui les remettra à qui de droit, avec un bien grand plaisir, croyons-nous.

C'est un bien vilain moment pour montrer de la tiédeur envers nos frères de l'Ouest. Au contraire, tout encouragement spontané leur sera infiniment précieux!

L. G. F.

L'affaire Pétain.

Le gouvernement français a mis, si nous ne faisons erreur, le mouvement de réhabilitation du maréchal Pétain, hors la loi.

ATTENTION

Pour vos achats de montres, bagues, argenterie, bijouterie, etc., rendez-vous chez

H. PELLETIER

BIJOUTIER

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE,
Kamouraska, P. Q.

Spécialité:
réparation de montres,
horloges — bagues

Bon. Un journal de Paris a tout de même interrogé ses lecteurs sur ce qu'ils en pensaient. Sur 52, 687 qui ont répondu, 45,043 lecteurs se sont prononcés carrément pour la Mise pure et simple du vieux soldat en liberté...

On peut bien répondre, pour interpréter ce résultat, qu'en Europe, on peut accorder pas mal l'opinion du lecteur à celle du journal. C'est bien possible, car nous ne voyons pas qu'on eût obtenu le même résultat dans un journal communiste....

Tout de même, que 45,000 lecteurs d'un journal sur 52,600 répondent unanimement,ça veut tout de même signifier quelque chose....

L. G. F.

LA DEUXIEME EGLISE DE SAINTE ANNE

Grand concert...

(Suite de la page 1)

(Suite de la page 1)

nada oentre les Bostonnais, — et qui n'avaient peut-être pas encore oublié les dévastations du siège...

En 1794, on obtenait la permission d'acheter un terrain plus à l'Est, pour y construire une nouvelle église: on l'acheta de J.-Bte Pelletier, pour la somme de 750 livres, — environ \$150.00 — pour six arpents. C'est le terrain actuel de la fabrique, à peu près en son entier.

Après l'abandon, en 1799.

L'église du Haut de Ste-Anne fut abandonnée en 1799, ainsi que le presbytère et le cimetière.. L'église fut démolie en 1802, et le presbytère peu après. Les pierres de l'église ont été étendues sur le vieux cimetière pour épargner aux 1456 défunts qui reposent la profanation des terrains abandonnés et livrés aux bestiaux.

Beaucoup plus tard, une école fut construite sur le site de l'ancienne église: on la déplacera vers 1940, pour la transporter au Sud de la route nationale. Quant au presbytère, qui fut démoli vers le même temps, une petite maison à une seule pièce en occupa le site pendant des années; elle est disparue, elle aussi, mais on voit encore des traces de son existence; et elle a encore son numéro au cadastre.

Quant au cimetière, les pierres, qui le couvrirent pendant quatre-vingt-cinq ans, furent relevées en une sorte de clôture, par les soins de feu M. le curé Fraser, qui, en 1895, fit élever un monument à la mémoire des pionniers de la paroisse. En 1934, le cimetière, qui avait été abandonné une seconde fois, reçut un grand ménage, par les membres de l'A.C.J.C., par quelques professeurs de l'Ecole et des membres du personnel de la Station Expérimentale. Depuis lors, le vieux cimetière est entretenu à peu près convenablement.

Le village qui s'était formé pendant environ 80 ans aux alentours de l'église, un peu plus loin vers St-Roch, et le long de la route seigneuriale, a disparu avec les années. Aujourd'hui, les artisans: forgerons, potiers, menuisiers, menuisiers, etc., se sont portés vers le nouveau centre, ou sont disparus. Il ne reste plus que des établissements agricoles; et comme les terres ont toujours tendance à s'agrandir, beaucoup de maisons et bâtiments de fermes sont disparus, eux aussi, depuis 150 ans.

Reste-t-il des constructions contemporaines de l'église de pierre du Haut de Ste-Anne? Peut-être les maisons de pier-

re de M. L. Lizotte et de M. Félix Bélanger... D'autres encore? Il faudrait bien étudier cela, un bon jour, à la Société d'Histoire Régionale.

Personnages de marque inhumés dans le vieux cimetière...

Parmi les personnages importants qui ont été inhumés dans ce cimetière, entre 1715 et 1799, N.-E. Dionne indique: Joseph Dionne, le premier notaire, mort à 75 ans; Augustin Roy, dit Lauzier, capitaine de milice, décédé le 12 avril 1790 à l'âge de 88 ans et 7 mois; son fils, Augustin, marchand; J.-Pelletier, capitaine de milice, décédé le 15 décembre 1797, à l'âge de 49 ans; le Dr Jean Dalen, décédé le 7 janvier 1747; le Dr Pierre le Breton, dit Lalancetta, décédé le 9 août 1796; plusieurs marchands, entre autres, Joseph Meneux, dit Chateaneuf, décédé le 28 juin 1751; J. Lefebvre-Duchouquet, décédé le 29 juillet 1767; Jean-François Caron, décédé le 13 avril 1790; Jacques Bois, lieutenant de milice; Bernard Lizotte, capitaine de milice décédé le 9 octobre 1780 etc., etc.

Il s'y trouve même une centenaire, Marie-Anne Héron, veuve de Jean Laveau, morte en 1793, à l'âge de 105 ans.

Nous donnerons prochainement une longue liste des colons français et canadiens inhumés entre 1735 et 1799 dans ce cimetière du Haut de Ste-Anne.

Voici quels ont été les missionnaires et curés, de 1735 à 1799:

1731-38, M. L.-Bernard Gastonguay,
1738-49, M. C. Lefebvre-Duchouquet,
1749-78, M P.-A. Porlier, 1er curé
1778-79, P. Huet de la Valinière,
1779-80, J.-B. Deguire,
1780-95, J.-F.-X. Lefebvre,
1795, M.-C. Chauveau,
1795-1806, M. A. Foucher 6e curé.

Pendant cette même période — 1735-1799 — un enfant de la paroisse fut ordonné prêtre le 11 mars 1786. C'était M. Chs.-J. Lefebvre-Duchouquet le premier prêtre né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ainsi se clôt la brève histoire du premier centre religieux de Sainte-Anne.

Ls-de-G. Fortin.

Institute of Music" de Philadelphie où il fut accepté d'emblée, avec un tout petit nombre d'autres choisis parmi 200 concurrents.

Depuis deux ans, il poursuit ses études dans ce fameux conservatoire sous l'habile direction de l'éminent professeur Freschl.

A Philadelphie, ce jeune baryton avec sa voix pleine et précise, a déjà joué des rôles importants dans les opéras "Aida" et "La Traviata" de Verdi.

Au Canada, il a commencé à susciter l'attention des radiophiles à "Radio-Carabin" et dans un programme spécial sous l'habile direction du chef d'orchestre Jean Deslauriers.

Avec des maîtres de réputation mondiale et grâce à son travail personnel et à son sens musical affiné, René Bouchard se prépare, sans aucun doute, une brillante carrière vocale.

Nul doute que ses innombrables amis et admirateurs se feront un plaisir de l'entendre. Nous regrettons de ne pouvoir vous donner un avant-goût de ce concert par la publication de son programme. Nous le ferons dès que nous en aurons possibilité.

JANINE BELZILE, accompagnatrice réputée de notre Baryton, elle-même élève de nos meilleurs écoles de musique de Montréal, est la fille de M. Gleason Belzile, M. P., député de Rimouski aux Communes.



Entre Eleveurs d'animaux "Canadiens"



M. Alexandre Fournier, Montmagny, Président.
M. Napoléon Sansoucy, St-Ours, V.-prés.
M. Maurice Bernier, Bécancour, Nicolet.
M. J.-A. Leblanc, Stornoway, Frontenac.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

"L'amélioration d'une race de bétail est une entreprise de longue haleine; je dois féliciter votre société de l'orientation qu'elle donne à son programme d'action, car je crois dans l'avenir des animaux de race Canadienne."
(Hon. L. Barré, à Deschambault, 13 août 1946)

M. Jos. Hébert, Bécancour, Nicolet, Président.
M. Rosario Pelletier, M.S.A., Ste-Anne, V.-prés.
M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
M. L.-P. Villemare, Ste-Julienne, Montcalm.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

ENSEIGNE DU CHEMIN PANNEAU-RECLAME

Monsieur,

Les membres du comité exécutif de la Société des éleveurs de bovins Canadiens, réunis en assemblée le 5 mai dernier, ont approuvé le projet de la fabrication d'une "enseigne du chemin", en faveur des éleveurs qui exploitent la race bovine Canadienne.

Les éleveurs ont déjà pris connaissance de deux avis, parus dans le journal "Gazette des Campagnes", concernant la réalisation de ce nouveau projet. (Nous ne tiendrons pas compte des réponses reçues précédemment).

Voici les taux de la Compagnie St-Thomas Steel Products Ltd:

	Prix l'unité
Panneau-réclame (par quantité de 100)	\$4.50
Panneau-réclame (par quantité de 150)	\$3.90
Support	\$1.75
Coût d'expédition (approximatif)	\$0.75
Taxe	8%

Note: Le nom de l'éleveur sera inscrit sur le panneau-réclame et non celui du nom de "FERME" et le panneau-réclame sera expédié C.O.D. à l'éleveur.

Le cliché ci-dessous vous donne déjà l'apparence de quelque chose de très bien. Imaginez ce que sera l'enseigne du chemin quand les couleurs y apparaîtront.

N'aimeriez-vous pas désigner votre ferme à l'attention des voyageurs par une de ces enseignes?



DESCRIPTION DU PANNEAU-RECLAME

- 1 - Le panneau-réclame est fabriqué en acier.
- 2 - Le dessin sera cuit sur l'acier.
- 3 - Les dimensions sont de 20 pcs de largeur par 22 pcs de hauteur.
- 4 - Le fond du tableau sera de couleur blanche.
- 5 - La feuille d'érable sera de couleur verte.
- 6 - La tête de la vache de couleur naturelle, c'est-à-dire, d'un beau brun foncé.
- 7 - Les écritures comme suit:
 - a) "Bovins Canadiens" de couleur noire.
 - b) L'inscription du nom de l'éleveur, de couleur rouge.

La Société demande votre commande en réponse à cette circulaire. Nous avons besoin de connaître votre décision d'ici UNE SEMAINE et nous comptons sur votre collaboration.

NOTE: Si nous donnons une commande de 150 "enseignes du chemin" à la compagnie, le coût total par enseigne serait donc approximativement \$6.91.

PANNEAU - RECLAME

Veuillez remplir le questionnaire suivant et le retourner immédiatement à:

M. Marc Leclerc, Ministère de l'Agriculture, Québec, P.Q.

Indiquer d'un "X" votre décision:

Veuillez me faire parvenir un panneau-réclame aux conditions ci-haut mentionnées _____

Je ne suis pas intéressé à me procurer un panneau-réclame _____

Nom à inscrire sur le panneau-réclame

Adresse pour l'expédition du panneau-réclame

Marc Leclerc, secrétaire.

Connaissez-vous la race bovine CANADIENNE?

(Suite et fin)

Par Andréa St-Pierre

Régisseur de la Ferme de Deschambault.

— . . . \$. . . —

Quelques-uns des succès obtenus par les éleveurs de bovins CANADIENS

Ils sont devenus des cultivateurs et des éleveurs plus compétents.

Ayant mieux élevé et mieux alimenté leurs jeunes animaux ils leur ont permis d'atteindre un meilleur développement. De 800 livres environ qu'était autrefois le poids moyen de la vache Canadienne adulte il est maintenant d'environ 1100 livres.

Ayant mieux choisi leurs reproducteurs et sélectionné leurs troupeaux au point de vue conformation ils ont amélioré l'apparence générale de leurs animaux à tel point que la race Canadienne a remporté presque tous les premiers prix dans les concours inter-races tenus dans la province depuis une vingtaine d'années.

Parce qu'ils ont bien choisi leurs reproducteurs et sélectionné leurs troupeaux de façon à éliminer les mauvaises productrices, ils ont augmenté considérablement la capacité de production des vaches Canadiennes.

Ils ont démontré que la production laitière et beurrière moyenne des vaches Canadiennes n'était pas surpassée par la production des autres vaches exploitées dans les mêmes conditions.

Il est reconnu que ce sont les vaches Canadiennes qui rapportent le plus de profit net lorsque le lait est vendu aux fabriques où on le paye en tenant compte de sa teneur en gras.

Presque tous les troupeaux de bovins Canadiens sont exempts de tuberculose et d'avortement.

C'est la vache Canadienne qui est la moins affectée par la mammité.

Pourquoi devons-nous propager la race CANADIENNE ?

1 - Parce qu'il serait juste et très logique que nous donnions toujours la préférence aux produits de chez-nous sur les produits étrangers quand ces derniers ne sont pas plus avantageux. Or, la race Canadienne est bien un produit de chez-nous, tandis que toutes les autres races bovines que nous rencontrons au pays sont d'origine étrangère; en outre, il est bien reconnu qu'aucune race ne laisse plus de profits à son propriétaire que la Canadienne; par conséquent il y a double raison pour que l'éleveur Canadien opte en faveur de la race bovine du pays.

2 - Parce que le rôle de l'Agriculteur Canadien n'est pas seulement d'être généreux, courtois, hospitalier à l'égard des étrangers et de leurs animaux, mais parce qu'il se doit d'exiger les mêmes égards envers lui-même et ses produits, exigence qu'il doit commencer à exercer chez lui d'abord.

Les agriculteurs de plusieurs pays étrangers ont créé et développé eux aussi, chez eux, des races admirables et, non seulement ils se sont fait un point d'honneur de les utiliser chez-eux mais ils les ont propagées à tel point que leurs animaux popularisent actuellement le nom de leur pays dans le monde entier. Le Canada et la province de Québec pour leur part les ont encouragés et les encouragent encore en propageant ces races étrangères chez-nous à grand frais de salive, d'encre, et d'argent. Qu'a-t-on fait en regard de cela en faveur de la race Canadienne?... L'apathie manifestée chez-nous à l'égard de cette dernière étonne même les éleveurs étrangers.

3 - Parce que les étrangers ne viendront pas chez-nous faire concurrence à leur commerce en y propageant nos animaux. Ce doit être à nous qu'il appartient de prendre nos intérêts.

Coups d'Oeil sur le St-Laurent.

— Cdant Lucien Beaugé —

(Suite)

Variations océaniques

Mais il ne suffit pas que les statistiques nous donnent un reflet portant de connaître cette véritable situation hydrologique et d'en suivre les variations d'année en année afin de corroborer notre méthode de prévision par un recoupement avec les variations d'habitat. Il nous faudra donc observer chaque année quelle est la répartition des eaux dans le Golfe.

Répartitions générales des températures

Avant d'examiner la situation particulière du Golfe, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de la situation hydrologique de l'Océan. La répartition des températures moyennes nous montre que les températures sont beaucoup plus élevées du côté européen que du côté américain à la même latitude, c'est à dire à la même distance du soleil, alors qu'elles devraient être identiques étant donné que le soleil brille pour tout le monde. Cette différence provient du mouvement de la terre. Le Gulf Stream que l'on croit être la cause de ce réchauffement n'est lui-même qu'un cas particulier d'un mouvement général de dilatation qui entraîne vers le Nord les masses tropicales échauffées par le soleil. Par suite du mouvement de la terre qui s'effectue d'Ouest en Est, en sens inverse du mouvement apparent du soleil, les masses en mouvement sont divisées vers la droite de leur transgression et voilà pourquoi elles appuient sur les côtes européennes. En décollant de la côte américaine elles produisent en quelque sorte un vide sur leur gauche et ce vide est comblé par un afflux d'eaux froides venant du pôle. Le calcul nous montre que dans l'hémisphère Nord toute molécule d'eau en mouvement est entraînée vers la droite de son mouvement. Et de même que les eaux chaudes venant du Sud appuient à l'Est, les eaux froides venant du Nord appuient vers l'Ouest. Et voilà pourquoi l'Amérique est baignée par des eaux froides. On constate, en effet, l'existence d'un courant froid, qui descend de l'Océan glacial en suivant la côte du Groenland, contourne le Cap Farewell, appuie alors à droite, pour remonter le long du Groenland, tourne dans la Mer de Baffin pour suivre ensuite la côte du Labrador, passer le long de Terre-Neuve, en envoyant, en passant, un bras à travers le détroit de Belle-Isle et c'est ce bras qui inonde le Golfe d'eau froide en abaissant ainsi la température, atmosphérique de toute la région environnante. On sait, en effet, que lorsqu'une verge cube d'eau perd 1 degré de température, en se refroidissant, elle passe ce degré de température à 3,188 mètres cubes d'air, mais si elle se réchauffe, pour 1 degré d'élevation de sa température, c'est à 3,118 verges cubes d'air qu'elle emprunte ce degré. Étant donné les milliards de mètres cubes d'eau charriés par les courants on se rend compte de l'importance énorme que la présence de ce frigorigène dans la région, en été, est susceptible d'avoir sur le climat et par suite sur les cultures.

Répartition des salinités

La répartition moyenne des salinités nous montre que la région qui nous intéresse possède des eaux relativement peu salées qui vont de 31 à 34 millièmes. Celles de l'Europe sont plus salées. Les eaux moins salées dites continentales ou polaires sont généralement plus riches en microorganismes que les eaux plus salées et il en résultera pour les espèces qui les peuplent une plus grande abondance de nourriture initiale et par suite une richesse plus grande en espèces comestibles qui trouveront parmi les poissons de taille inférieure ce qu'il faudra pour leur permettre de se développer considérablement.

Mais il importe de remarquer que les températures et salinités que nous indiquons ne sont que des valeurs moyennes et il convient de préciser de quelles façon elles se répartissent et varient dans le domaine que nous étudions, car c'est de leurs fluctuations que résultera l'habitat, c'est à dire l'ensemble des conditions favorables ou défavorables à une espèce donnée.

Le Golfe du St-Laurent...hydrologique

Le Golfe se présente grossièrement comme un grand triangle à trois portes, une à chaque sommet.

La première, celle de Québec a un mille de large soit 6000 pieds, car il s'agit de milles marins, et 50 pieds de profondeur moyenne, soit une surface de 300000 pieds carrés. L'excédant du jusan sur le flot est de 17 milles par marée, soit 34 milles par jour environ, 200000 pieds. Par conséquent le volume d'eau que charrie le St-Laurent est grossomodo de 60 milliards de pieds cubes.

La porte de Belle-Isle a une largeur de 9 milles et demi, 57000 pieds. Sa profondeur moyenne est de 150 pieds, c'est à dire que la surface est voisine de 9 millions de pieds carrés. L'excédant du courant entrant sur le courant sortant est de 6 milles par jour ou 36000 pieds. Donc le volume d'eau qui entre est de 324 milliards de pieds cubes, c'est à dire 5 fois et demi ce que fournit le St-Laurent.

La porte de Cabot est large de 55 milles ou 330,000 pieds, profondes de 750 pieds en moyenne, soit une surface de 241 millions de pieds carrés. La circulation varie par cette porte. Mais des travaux entrepris en 1914, il résulte que l'eau entre à droite et à gauche. La surface intéressée à droite par cette entrée était cette année-là de 22 millions et demi de pieds carrés, dans lesquels le déplacement d'eau était de 18000 pieds par 24 heures ce qui donne un volume de 405 milliards de pieds cubes. A gauche, c'est à dire au Sud, vers l'île du Cap Breton, la surface était de 24 millions de pieds carrés, la vitesse était la même qu'au nord de sorte que le volume entrant était de 432 milliards de pieds cubes.

En somme, le Saint-Laurent fournit 1620 millions de tonnes d'eau douce, Belle-Isle 8750 tonnes d'eau de 30 à 32 de salinité et Cabot 22,700 millions de tonnes d'une eau qui va de 32 à 34.5. Après avoir pénétré dans le Golfe ces eaux ressortent par la partie restée libre de Cabot, qui représente environ 200 millions de pieds carrés.

Mais on se tromperait grossièrement en imaginant que ces masses d'eau n'ont rien de plus pressé que de se mélanger les unes aux autres comme du vin et de l'eau dans un verre. En réalité les grandes masses océaniques se comportent l'une près de l'autre comme des liquides non miscibles de densité différente. A la surface de contact, il y a des échanges, des mouvements de convection, élévation et descente dus au fait que les densités des molécules diffèrent les unes des autres. Une eau de 34 millièmes de salinité devient plus légère même qu'une eau de 31 millièmes si elle a 10 degrés centigrades de température de plus. Et elle réagit beaucoup plus vite que l'autre aux influences de la température. Une masse de sel s'échauffera beaucoup plus qu'une masse d'eau de même température initiale si on les soumet parallèlement en même rayonnement solaire. Les dilatations différeront au sein de l'autre et s'y enfoncera comme un coin. C'est de ces poussées des grandes masses au coeur l'une de l'autre qu'est fait le conflit des éléments antagonistes. Réactions inégales à la chaleur et par suite à la dilatation, avance de l'un des adversaires et recul de l'autre. C'est là tout le mécanisme de ce que l'on appelle les courants océaniques qui sont des déplacements massifs et non la progression inexplicable et impossible d'un "stream", d'un fleuve, au sein des éléments liquides d'un Océan.

Températures comparées

Or ce que révèle l'analyse des températures prises au même niveau, dans le même endroit, à la même époque, mais dans deux années différentes, c'est que la situation est susceptible de se modifier considérablement.

Nous ne pouvons comparer que les températures de 1941 et de 1947, car dans l'intervalle, l'absence de crédits et les interdictions de navigation dans le fleuve ont empêché de se rendre compte des changements qui se produisaient. Le rapprochement des courbes de même température montre que si en surface et à 100 mètres l'eau est peut-être un peu plus froide en 1947 qu'en 1941, par contre, au-dessous de 100 mètres elle augmente et la Tranche de 300 mètres est très significative sous ce rapport.

Le calcul permet d'établir les mouvements des molécules d'eau résultant de la température et de la salinité combinées. Le résultat est d'une importance capitale. En 1941, aussi bien à la surface, au fond, qu'aux différents niveaux envisagés, l'eau s'écoule, de la surface au fond, vers la sortie. Il est évident qu'en surface cela paraît naturel. Ne faut-il pas que l'apport du Saint-Laurent continue son évacuation vers la mer? Mais en surface c'est moins évident. Nous avons constaté naguère que par les deux portes de Belle-Isle et de Cabot il entre 31 milliards de mètres cubes d'eau par 24 heures. Comme il n'y a pas accumulation, il faut bien que cette eau ressorte après être entrée. Mais quel est son parcours dans l'inférieur du Golfe? C'est là qu'est la question. La réponse, en ce qui concerne la région du vestibule et de l'estuaire du fleuve, nous l'avons.

Et ce que nous révèle la même analyse, en 1947, c'est que le mouvement, dans la région qui nous intéresse, est absolument différent. Jusqu'en surface et en tout cas aux étages inférieurs, en dehors de certains mouvements tourbillonnaires qui font passer les molécules d'eau de la côte Nord à la côte Sud, l'eau entre dans l'estuaire.

Quand le phénomène a-t-il changé. C'est le mystère, puisqu'aucune étude de ce genre n'a été faite entre les deux recherches entreprises par l'école des Pêcheries. Sommes-nous en présence d'un fait périodique? S'agit-il d'un simple décalage de saison, c'est à dire, se peut-il que ces lentes transgressions s'effectuent pendant une partie de l'année, alors qu'au contraire il y a mouvement inverse dans une autre? Autant de points qu'il importe de préciser, car leur importance pour beaucoup de détails va être considérable.

Au point de vue de l'habitat des espèces d'abord. Ne serait-ce pas là qu'est la cause de la modification d'habitat qui entraîne, d'une année à l'autre,

des différences fondamentales dans les stocks de poissons qui peuplent tantôt une côte tantôt l'autre, mais jamais semble-t-il tout l'ensemble du Golfe à la fois. Il y a à la vérité, des années où la pêche est bonne pour l'ensemble de la province de Québec et des années où elles est mauvaises, mais cela tient au fait que certaines régions sont plus riches en pêcheurs et que ce sont celles là dont le caractère d'abondance ou de disette marque le total des captures et non au fait que l'ensemble des eaux du Golfe se montre une année favorable et une autre année défavorable au poisson et à la pêche. La simple constatation que le pourcentage des captures ne varie pas de la même façon partout, que la pêche est supérieure à la moyenne sur la côte Nord, pendant qu'elle est inférieure en Gaspésie ou vice versa, nous enseigne assez que les modalités favorables ou défavorables à l'espèce ne varient pas parallèlement en tous les lieux.

Ces variations n'auraient-elles pas une répercussion sur les fluctuations de la pêche au saumon par exemple? Le saumon, comme tous les poissons, aime remonter les courants qui lui apportent des choses nouvelles. Si le courant descend le fleuve, il le remontera, lorsque l'époque de son retour en eau douce est arrivé. Mais si le courant remonte le lit de la vallée qu'il suit, que fera-t-il?

Ces indications très sommaires nous montrent assez quel champ immense d'expérience s'offre à nous et l'intérêt que pourrait présenter une étude poursuivie chaque année étant donné les conséquences que l'on pourra en tirer pour les activités humaines.

Mais il y a encore autre chose. Nous avons remarqué que vers 100 mètres de profondeur, il existe une étendue considérable de l'estuaire, et il en est de même dans tout le Golfe, qui est baignée d'une eau de température très basse, inférieure même à 32 F. Dans cette eau-là il ne peut y avoir de poisson. Le microplancton, plus étroitement conditionné encore que les grosses espèces vivantes par la température, n'y peut vivre et le poisson qui y séjournerait est frigorifié sur place. Il n'est pas rare que l'on ait ramené du fond, lorsque ces eaux s'y trouvaient, des poissons gelés. La digestion, en tout cas y est impossible. Il faut plus de 5 degrés centigrades au poisson pour digérer. Et le poisson est un animal à sang froid, dont la température corporelle ne dépasse que de 2 degrés environ la température de son milieu, de telle sorte qu'il ne vit pas dans ces eaux. Elles constituent pour lui un VOILE, une barrière aussi infranchissable que le serait un mur, un haut fond, s'étendant jusqu'à la surface.

Quelle est, chaque année, la position du Voile? Son importance? La hauteur de la tranche inhabitable? Les régions où cette tranche baigne à un moment donné les lieux de pêche fréquentés et que le pêcheur trouve déserts à son grand étonnement, car n'ayant pas de thermomètre, il ne peut se rendre compte qu'il cherche la vie dans une région forcément désertée. Encore un bon nombre de questions absolument sans réponse à l'heure actuelle et qui nécessitent, pour être résolues chaque année, une investigation nouvelle absolument comme notre baromètre et notre thermomètre nous permettent de savoir pourquoi telle année, à une époque où nous en sommes en droit, légitimement, d'espérer que nos champs vont pouvoir être mis en culture, il n'y a rien à faire qu'à se croiser les bras et attendre.

Répercussion climatérique des variations de température de l'eau

Il y a enfin les répercussions de la température de l'eau sur la température de l'air. Il ne s'agit pas de se figurer que les relations de voisinage des deux fluides ont peu de conséquences.

Nous disons la carte des écarts moyens de températures annuelles en Amérique du Nord. Sur la côte du Pacifique qui est une côte orientale maritime, les écarts sont très faibles: 6 degrés centigrades. Sur les terres les variations sont beaucoup plus fortes. Au centre du Canada, et dans une grande partie de la province de Québec elles dépassent 38 degrés, ce qui veut dire climat rigoureux et excessif en froid comme en chaud. Mais on peut remarquer une différence très notable dans la région des grands lacs où les écarts ne dépassent pas 24 degrés, c'est à dire que la température y est beaucoup plus régulière et l'on constatera que sur le Golfe l'amplitude y varie également de 22° à 24°. Le simple voisinage de l'eau est douce capable de réduire de 14°, soit de plus d'un tiers, l'amplitude des variations annuelles.

C'est ce que nous confirme l'examen des isothermes moyennes de janvier et de juillet. On remarque en janvier une remontée de 3 à 4 degrés de latitude vers le Nord des isothermes de 2° à -12 au-dessus des grands lacs. Par contre la carte isothermique de juillet nous montre une descente correspondante des isothermes vers le Sud. C'est à dire que l'eau à ce moment, mar-

(Suite à la page 6)

M. Léon Roy.

M. Léon Roy n'aime pas beaucoup la publicité. Cependant au cours des deux heures que nous avons passées ensemble, ces jours derniers, nous avons fini par lui arracher quelques notes biographiques.

Léon Roy a 51 ans. Il est le fils de M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, docteur es-lettres de l'université Laval, et en droit de l'université d'Ottawa, chevalier de la Légion d'honneur, ancien Archiviste de la Province de Québec. Il est donc le neveu de feu J. Edmond Roy, aussi docteur es-lettres de Laval, ancien président de la Chambre des Notaires de la province de Québec et ci-devant Archiviste du Canada, à Ottawa, l'auteur renommé de "l'Histoire de la Seigneurie de Lauzon," et de "l'Histoire du Notariat au Canada". J. Edmond Roy et Pierre-Georges Roy étaient les fils du notaire Léon Roy, originaire de l'Islet, l'un des pionniers de la ville de Lévis, avec son fondateur, Mgr Déziel. Le notaire Léon Roy avait fait son cours d'étude au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Léon Roy, son petit fils, est aussi le frère de M. Antoine Roy, le présent Archiviste de la Province.

Léon Roy a fait son cours au collège de Lévis, puis passa trois ans aux Etats-Unis pour perfectionner son anglais et étudier la chimie, science qui lui tient toujours à coeur et qu'il affectionne autant que la petite histoire. Il nous dit que pour lui l'histoire et la chimie ont de nombreux rapports en commun. Si étrange que cela puisse paraître, ce sont ses études en chimie qui lui auraient donné le goût de la recherche en histoire - l'atavisme y étant assurément pour quelque chose. Ses déductions, qui résultent toujours de l'accumulation d'une foule de petits faits sans grande importance, si on les prend isolément, finissent par établir une preuve une fois coordonnés et mis en lumière. M. Roy nous disait que sa femme, qui se plaît à collaborer à ses travaux, lui dit souvent que ses articles *sentent le chimiste*, par le souci du détail et l'effort déployé pour graver ses avancés.

En 1925, M. Roy entra aux Archives Judiciaires de Québec. Quelques années plus tard, il était chargé du déménagement de ces archives, des anciens greniers du Palais de Justice - tout un étage de dossiers poussiéreux et variés - dans la nouvelle aile et dans l'ancien édifice, restauré à neuf et mis à l'épreuve du feu, travail qui demanda près de deux ans de préparation. Aucune pièce n'a été perdue ou même égarée dans ce déménagement fastidieux. M. Roy profita de l'occasion pour tout réclassifier, et maintenant, avec une date fournie, il n'y a pas de pièce d'archives que l'on ne puisse retracer en quelques minutes.

Plus récemment, M. Roy inaugurait aux Archives Judiciaires un système d'index de son cru. Il s'agit d'un index pratique et généalogique, à la fois, des actes de l'état civil. Dès son entrée aux Archives, il s'était rendu compte que notre système d'enregistrement des naissances, mariages et décès, fort bien adapté aux besoins de la grande majorité de la population et qui n'est égalé par aucun autre, a malheureusement les inconvénients qui résultent de la multiplicité des lieux d'enregistrement—les paroisses, une trentaine dans la ville de Québec seulement. Sans index général complet et conçu de façon à trouver en un clin d'oeil, souvent avec un minimum de renseignements fournis, il était impossible de retracer les actes de naissance, de mariage et de décès, à moins que l'intéressé n'ait été en mesure de donner des indications précises. Or tel n'est pas généralement le cas. Il devient donc de plus en plus évident que sans index général, notre Etat civil était appelé à se faire supplanter par d'autres systèmes assurément moins parfaits à d'autres points de vue, et ce, à brève échéance, car le nombre des paroisses va toujours croissant.

L'index de M. Roy, sur cartes, de 3 pouces sur 5, de diverses couleurs, selon la nature des actes et le sexe de la personne, contient tous les renseignements essentiels de chaque acte de l'état civil, et groupe chaque famille utérine, de sorte qu'il est à la fois d'ordre pratique et généalogique. Par exemple, cherchez-vous la naissance d'un Côté? Vous ouvrez le tiroir des "Côté" et vous cherchez la fiche désirée au nom de famille de l'autre conjoint, en l'occurrence, la mère. Supposons que celle-ci est une Lizotte. Vous passez rapidement sur les lettres A. B. C. D. etc., jusqu'à L-Lizotte. Tous les enfants, issus de ce même père et de cette même mère se trouvent groupés dans l'ordre chronologique de leur naissance. à la suite de la fiche du mariage de leurs parents. Déjà l'index est à peu près complet pour la ville de Québec. Il est si complet, nous disait M. Roy, que récemment un individu se présentait au bureau, en déclarant, aux fins des allocations familiales, que sa famille se composait de huit enfants vivants. Or il se trouva que l'index en décela un neuvième, que le

père ne connaissait pas, et pour cause. Il s'agissait d'un illégitime que les parrain et marraine avaient fait inscrire comme enfant né du légitime mariage de X avec Z, par exemple, deux noms inventés de toute pièce, comme cela arrive souvent en ville. Le drôle de l'affaire, c'est qu'il se trouvait un couple marié, dont l'époux et l'épouse portaient précisément les noms et prénoms qui avaient été choisis par les parents naturels de cet enfant illégitime.

Cet index a rendu des services inestimables durant la guerre pour la vérification systématique des naissances de nos soldats, de leurs dépendants et de nos internés en pays ennemi, ce qui se faisait par l'entremise de la Croix-Rouge internationale. Lorsqu'il sera terminé pour tout le district de Québec, nous dit M. Roy, "ma tâche sera terminée. J'aurai au moins la certitude d'avoir inventé et accompli quelque chose de vraiment indispensable, que les générations futures ne manqueront pas d'apprécier à sa valeur".

Depuis son entrée aux Archives, M. Roy a fait un travail élaboré, en vue d'améliorer notre Etat civil, pour faciliter la tâche des curés, pour désigner davantage la personne ce qui s'impose de plus en plus, à cause de la multiplicité des mêmes noms pour prévenir les fausses déclarations, du genre de celle que nous signalons ci-haut, pour pourvoir à une foule de nouveaux cas, résultant de la migration toujours de plus en plus considérable de notre population, etc., etc. M. Roy caresse l'espoir que son travail sur l'Etat civil finira par voir le jour de façon pratique; tant il est convaincu qu'on peut faire mieux, sans qu'il n'en coûte davantage à personne, et surtout sans ne rien perdre de notre merveilleux système d'enregistrement des actes, que nous envient nos voisins du Sud. "Je pourrai alors mourir en paix", conclut-il, à moins que certains extrémistes ne parviennent à tous gâcher entretemps".

Il y a une dizaine d'années, M. Roy remplaçait son père, comme Archiviste en chef, au Palais de Justice de Québec. C'est ce qui nous vaut maintenant l'ouvrage que nous avons l'avantage d'offrir à nos lecteurs, car presque toute l'information de l'auteur provient de pièces d'archives conservées au Palais de Justice de Québec. S'il n'a pas prolongé son travail jusqu'à nos jours, nous explique-t-il, c'est que seuls les plus anciens greffes de notaires ayant exercé leur profession dans notre région, se trouvent sous sa garde, à Québec, les autres étant conservés aux Palais de Justice de la Rivière-du-Loup et de Montmagny. L'auteur souhaite que son travail soit prolongé jusqu'à notre époque par quelque chercheur consciencieux de notre région qui s'en sentirait le courage.

M. Roy est un des collaborateurs les plus assidus au "Bulletin des Recherches Historiques" et aux "Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française", où il compte un article dans chaque livraison. Il a plusieurs ouvrages en préparation, ou qui attendent les conditions normales pour voir le jour, entr'autres: *Noël Langlois et ses 10,000 descendants* (3 vols. de 300 pp.); *Guillaume 10,000 descendants* (3 vols. de 300 pp.); *Les premiers Colons des Iles aux Oyes et aux Grues* (200 pp.); *Guillaume et Jean Pelletier* (300 pp.); et enfin; *Les Terres de l'Isle d'Orléans*. Ouvrage qui ferait plusieurs volumes, et qu'il espère publier plus tard, par paroisses, dans le Rapport (annuel) de l'Archiviste de la Province. D'après M. Roy, les deux tiers des Canadiens-français des générations actuelles ont eu des ancêtres qui ont vécu ou possédé des terres à l'île d'Orléans, et, de ce fait cet ouvrage intéresse à peu près toute notre population. Malheureusement, les ouvrages de ce genre ne se vendent pas comme les petits pains chauds, surtout au Canada, et sa situation de fonctionnaire ne lui permet pas de courir de risques en ce temps de vie chère.

Ce que chaque personne consomme de viande, en un an.

	1935-39 lb.	1946 lb.	1947 lb.
Boeuf	54.7	67.4	67.7
Veau	10.5	10.5	9.6
Agneau - mouton	5.6	4.8	4.8
Lard	39.9	51.9	52.7
Viandes spéciales (équivalent en carcasse)	1.9	5.9	4.7
Total	118.4	146.0	146.0

Ce petit tableau n'a pas l'air bien important; il faut nous détromper, car il contient de la matière à bonne réflexion... Nous y reviendrons un de ces matins.

Coup d'oeil sur le St-Laurent.

(Suite de la page 5)

que son influence régularisatrice par une diminution marquée des températures excessives des régions continentales.

Ces cartes nous ont donné des valeurs moyennes des amplitudes, ou des températures de juillet ou de janvier. Nous allons voir maintenant les conséquences des modifications apportées dans la province de Québec par les variations de température de l'eau de mer entre les années 1941 et 1947. Elles ne sont pas très considérables, ces variations. 0°26 pour la tranche de 100 à 200 mètres, 0°50 pour la tranche de 100 à 300 mètres et 0°65 pour la tranche de 300 mètres au fond. Mais il y a les volumes d'eau intéressés. 1500 et 2500 milliards de mètres cubes d'eau. Or 1 mètre cube d'eau pèse 1000 kilogs et une simple différence de un demi degré dans sa masse représente un accroissement de 500 calories dans sa puissance calorifique. Je parle ici de grandes calories ou calories kilogs. Or le grand total de nos cubages nous révèle l'existence, dans le domaine considéré de 4.500 milliards de mètres cubes.

L'accroissement de température que nous avons constaté se chiffre simplement par un apport de 1.700.000 milliards de calories supplémentaires. C'est un potentiel de chaleur formidable et dont l'importance ne saurait être minimisée au point de vue de sa répercussion climatérique.

Notre eau du St-Laurent peut être un frigorigène en été, mais en hiver elle devient un calorifère, ne l'oublions pas, car sa température est bien supérieure à celle de l'air et l'échange de température se fait en sens inverse de l'échange estival.

On peut se faire une vague idée de ce que représente un calorifère de ce genre. Une tonne de bois dégage en brûlant 4.500.000 calories. Par conséquent 1 degré centigrade de différence de température dans le volume considéré de 4.500 milliards de mètres cubes d'eau représente un potentiel calorifique équivalent à 1 milliard de tonnes de bois brûlant ensemble, avec cette petite différence, que le bois brûlé, le froid recommence, tandis que l'eau rentre dans le Golfe et par suite notre foyer est inextinguible jusqu'à nouvel ordre.

Ne nous étonnons donc plus si au printemps de 1947 Matane s'est trouvé déglacé dès le mois de février, ce qu'on n'avait pas vu depuis 37 ans et l'hiver précédent.

Ne nous étonnons pas si le fleuve a charrié si peu de glaces cet hiver. Ne nous étonnons pas si, pendant que l'Europe et l'Alaska n'égalent des températures exceptionnellement rigoureuse, la province de Québec a été relativement favorisée. C'est maintenant seulement, en mai, que nous éprouvons les conséquences d'une année froide, par le retard du printemps à se mettre en route sérieusement, mais il faut se rappeler que dès la mi avril les eaux coulaient partout et le fleuve était entièrement dégagé de glaces. Ceci était dû à une température exceptionnellement avantageuse sur le fleuve et toute la question est de savoir si cette situation doit durer quelque temps, comment elle apparaît, comment elle se maintient, quelles sont ses modalités et ses conséquences au point de vue climatérique comme au point de vue biologique.

Autant de questions passionnantes à approfondir et qui nécessitent des recherches prolongées et suivies. Mais le problème est posé dans toute son ampleur.

Et puisque cette conférence a lieu sous les auspices de la Société d'histoire naturelle, je crois qu'il n'est pas inutile en terminant de souligner l'intérêt que ces recherches peuvent présenter, non seulement au point de vue de la biologie des espèces marines dont elles contribueront à déterminer les modalités d'habitat, mais également par les répercussions climatériques qu'entraînent les variations que nous avons signalées.

Cdt-Lucien Beaugé.

PS.—Conférence publique prononcée le 23 mai sous les auspices de la Société d'histoire Naturelle de la Pocatière.

Affiche électorale frappante.

"Votez communistes, si vous voulez voter pour la dernière fois" disait une affiche électorale italienne, lors des fameuses élections qui ont permis le redressement de ce pays.

Les Italiens, qui savent ce qui se passe non loin de leur pays, ont compris; et ils se sont arrangés pour ne pas voter "une dernière fois".

La Corporation Municipale du comté de Kamouraska

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Résumé des délibérations, de cette Corporation Municipale de Comté, à leur séance régulière, tenue à St-Pascal, Chef-Lieu du dit Comté, mercredi, le neuvième jour du mois de juin, 1948:

Membres présents: MM. Alfred Plourde, Préfet et Maire de Mont-Carmel, J.-Aimé Boutet, Maire de Ste-Anne, Roland Levesque, Maire de St-Pacôme Paroisse, Albert Levesque, Maire du Village de St-Pacôme, Bernard Bélanger, Maire de St-Gabriel, Omer Garon, Maire de St-Denis, Alfred Massé, Maire de St-Louis, Léo Barre, Maire du Village de Kamouraska, Odilon Duval, Pro-Maire, Paroisse de St-Pascal, Prudent Martineau, Maire du Village de St-Pascal, Dr Adelard Lapointe, Maire de Ste-Hélène, Laurent Pelletier, Maire de St-Joseph, Philippe Laforest, Maire de St-André, Léo Gendron, Maire d'Andréville, J.-Adelard Michaud, Maire de St-Alexandre et Wilbrod Théberge, Maire de St-Eleuthère, tous membres du sus-dit conseil siégeant sous la présidence de M. le Préfet.

Après appel des membres présents et invocation au Sacré-Coeur, le dit conseil du Comté de Kamouraska procède à ses délibérations comme suit:

1 - Ordre du jour:

Adoption des minutes de la dernière assemblée régulière de Mars dernier 1948.

Il est proposé par M. J.-Adelard Michaud, Maire de St-Alexandre, secondé par M. Omer Garon, Maire de St-Denis, que les minutes de la dernière assemblée régulière de Mars dernier 1948 soient adoptées tel que lues.

2 - Ordre du jour:

Election du Préfet.

Sur proposition de M. Prudent Martineau, Maire du Village de St-Pascal, secondé par M. Roland Levesque, Maire de St-Pacôme Paroisse, il est résolu à l'unanimité que M. Alfred Plourde de Mont-Carmel soit élu Préfet du Comté de Kamouraska pour un nouveau terme.

3 - Ordre du jour:

Mr le Préfet Alfred Plourde prête le serment d'office exigé par la loi.

3 - Ordre du jour

Rapport du Vérificateur Mr Benoît Dubé de St-Pacôme, vérificateur de la Corporation Municipale du Comté de Kamouraska pour l'année 1947.

Sur proposition de Mr Albert Lévesque Maire du Village de St Pacôme, secondé par Mr Léo Barre Maire du Village de Kamouraska, le dit rapport du vérificateur pour 1947 tel que soumis est accepté comme donnant entière satisfaction.

4 - Ordre du jour

Homologation de l'Acte d'Accord du Cours d'Eau Dionne qui traverse les paroisses de St Philippe et St Denis.

Le dit acte d'accord, demandant des travaux d'élargissement, de creusage et de redressement, est soumis à ce conseil, pour homologation. Le conseil prend connaissance des avis spéciaux envoyés par lettres recommandées à deux intéressés et obligés aux dits travaux projetés au dit cours d'eau qui se sont abstenus de signer le dit acte, tel qu'il appert par les avis et les reçus des lettres recommandées attachés, faisant preuve des avis invitant ces Messieurs à produire leurs objections aux dits travaux projetés. De plus le conseil prend connaissance des avis publics convoquant les intéressés des paroisses de St Philippe et St Denis à la présente séance du conseil du Comté de Kamouraska à produire verbalement ou par écrit leurs objections aux dits travaux, s'ils en ont. Lesquels dits avis ont été publiés par les secrétaires des paroisses de St Philippe & St St Denis, lesquelles publications ont été certifiées sous leur serment d'Office. Ce conseil croit de son devoir de procéder à l'homologation du dit ACTE D'ACCORD, et Mr le Préfet demande si quelqu'un a objection à la dite homologation, Mr Désiré Dionne qui était présent et qui n'avait pas signé le dit acte d'accord se déclara satisfait, disant qu'il n'a pas du tout objection aux dits travaux, et signe séance tenante le dit document, et ajoute que pour Mr J. Bte Beaulieu la minime partie de son terrain qui égoutte à ce cours d'Eau ne peut nuire à l'exécution de ces travaux. En CONSEQUENCE Il est proposé par Mr J. Adelard Michaud Maire de St Alexandre, secondé par Mr Omer Garon Maire de St Denis que le présent acte d'accord du Cours d'Eau Dionne traversant les paroisses de St Philippe et St Denis est homologué à toute fin, et devient force de loi pour l'exécution des travaux, qu'une copie soit transmise à La Commission du Drainage à Québec, et que les deux autres copies restent dans les archives de ce conseil à la disposition des intéressés. ADOPTE

5 - Ordre du Jour

Cours d'Eau GRAND-Bras, Offre d'octoi, Ministère De l'Agriculture division du Drainage.

Le secrétaire donne connaissance à ce conseil d'une promesse d'Octroi dans ce cours d'Eau, soit du No 312 et 313 du Rang V Municipalité de la paroisse de Ste Hélène en remontant jusqu'à la source du dit cours d'eau, pour le creusage du dit cours d'eau sur une longueur de 18 arpents, lequel octoi est de \$20.00 l'arpent de longueur, soit exactement \$360.00, pourvu que les travaux soient faits suivant les devis et les ordonnances des Ingénieurs du Drainage. Cet octoi est accepté en faveur de ces intéressés au ministère de l'Agriculture à Québec la carte dument signés déclarant l'acceptation. De plus Mr Pierre Theriault de Ste Hélène, conducteur des dits travaux, devra être avisé en conséquence, soit la copie de cette résolution devra lui être transmise, les travaux devront commencer le ou vers le 25 juin, mais les intéressés devront attendre l'ordre du Ministère avant de commencer les dits travaux. ADOPTE

6 - Ordre du jour

Cours d'Eau de Thomas Mignault Reglementation

Cette affaire reste en suspens vu l'absence de la production du rapport du Surintendant Spécial.

7 - Ordre du jour

Résolution Municipale de la paroisse de St Onésime Reconstruction d'un pont sur la Rivière Ouelle reliant St Onésime à St Gabriel au premier rang de St Onésime. Mr le Préfet Alfred Plourde fait part à l'assemblée que le Ministère des Travaux Publics de Québec a octroyé le 8 juin dernier la construction du dit pont réclamé par ces deux municipalités, ce qui règle ce cas ou la demande plus haut décrite. Unaniment Messieurs les Membres de ce conseil félicitent Mr Alfred Plourde Préfet au nom de ces Municipalités, pour son bon travail, et surtout pour le résultat qu'il a obtenu dans ses démarches, une copie de la présente résolution soit transmise à ces deux Municipalités de St Onésime et St Gabriel. Adopté

8 - Ordre du jour

Résolution Municipalité de St Eleuthère, Re Leur évaluation.

Cette résolution est soumise à ce conseil, mais laissés en suspens jusqu'à la Révision annuelle des rôles qui aura lieu en septembre prochain, 1948.

9 - Ordre du jour

Résolution de St Athanase demandant l'Electricification de la Station Picard C.N.R. à Picard Co Kamouraska

Les contribuables de cette colonie demandent l'électrification de leur Station, soit la Station Picard. En conséquence il est proposé par Mr Wilbrod Théberge maire de St Eleuthère, secondé par Mr J. Adelard Michaud Maire de St Alexandre qu'une demande soit faite à La Commission du Transport de bien vouloir faire faire l'électrification de La Station Picard dans le Comté de Kamouraska, chose qui est absolument nécessaire et qui serait peu coûteuse, vu les services que rendrait l'électricité. Que copie de la présente résolution soit transmise à Mr Eugène Marquis M. P. afin qu'il l'appuie de toutes ses forces. ADOPTE

10 - Ordre du jour

Lettre Ouellet & Frères de St Joseph demandant la réparation de la route Picard entre le 6 et le 8 Rang de St Athanase.

Cette lettre est soumise à ce conseil qui est informé que les travaux réclamés ont été exécutés par le Gouvernement Provincial, et que ces Messieurs ont actuellement satisfaction.

Le secrétaire devra faire part de cette information aux Messieurs Ouellet qui sont déjà au courant.

11 - Ordre du jour

Lettre de Mr Emile Cousineau de Mazamie qui réclame ses frais de déplacement et d'Hotel lors de son assignation comme témoin lors du procès de Mr Ernest Ouellet vs La Corporation Municipale du Comté de Kamouraska, est soumise à ce conseil. Les frais en cette affaire ne sont pas payés ses déboursés taxés lui seront payés lorsque la chose sera définitivement réglée, et ce paiement sera fait par le Protonaire de la Cour Supérieure de Rivière Du Loup district de Kamouraska.

12 - Ordre du jour

Production d'une lettre de Mtre J. B. Lavoie de Rivière du Loup qui désire avoir de l'Avocat Prévost deux informations spéciales pour compléter sa consulte du 6 Décembre 1947.

Mr le Préfet est autorisé d'avoir un apointment à ce sujet avec Mr Prévost, et s'il n'y a pas de possibilité d'avoir telle consulte Mr le Préfet est autorisé de consulter un autre avocat afin d'éclaircir le cas en litige d'une manière définitive.

13 - Ordre du jour

Correspondances L'Action Catholique Limitée Québec est soumise à ce conseil.

Les lettres de ce journal sont produites et soumises à ce conseil Le montant de \$50.00 réclamé pour la publication des délibérations de ce conseil est trop élevé et la décision prise et ordonnée par Mr le Préfet de ne pas faire telle publication est considérée sage. En conséquence le secrétaire est autorisé de faire faire ces publications par l'entremise de Mr Roland Martin de Ste Anne, dans la Gazette des Campagnes, et à Québec comme rapporteur, en plus dans le St Laurent de Rivière Du Loup. ADOPTE

14 - Ordre du jour

Il est proposé par Mr J. Adelard Michaud Maire de St Alexandre secondé par Mr le Docteur Adelard Lapointe Maire de Ste Hélène qu'un montant de \$25.00 vingt cinq piastres soit payé à l'Union des Conseils de Comté, étant la contribution du Comté de Kamouraska pour l'année 1948. ADOPTE

15 - Ordre du jour

Le Ministère de la Santé

La corporation du Comté de Kamouraska par le jugement No 1509 du Magistrat du District de Kamouraska est chargée de payer les frais d'Hospitalisation de Mr Antoine Chenard fils de Paul de St Athanase.

16 - Ordre du jour

Le rapport aux statistiques provinciales est réclamé de la part de La Commission Municipale. Le rapport de la vérification ayant été fourni à ce conseil que le 8 juin 1948, il a été impossible au secrétaire de produire ce rapport avant ce jour. Ordre lui est donné de produire tel rapport que le veut la loi.

17 - Ordre du jour

Circulaire L'Union des Municipalités.

Cette circulaire et le programme du congrès qui sera tenu à la Malbaie du 15 au 20 Septembre prochain, 1948, est soumise à ce conseil qui n'y donne pas suite.

18 - Ordre du jour

Le secrétaire produit à ce conseil les correspondances reçues de même que leurs réponses, lesquelles donnent entière satisfaction à ce conseil.

19 - Ordre du jour

Affaire en SUSPENS Aboiteau de St Denis Kamouraska

Cette affaire reste encore en suspens jusqu'à nouvelle ordre.

20 - Ordre du jour

Le secrétaire soumet au conseil le reçu du renouvellement de la Police de GARANTIE pour l'année 1948-1949 au 1 Mars 1949 qui donne satisfaction à ce conseil.

21 - Ordre du jour.

La secrétaire fait rapport que la publication des deux règlements du Comté adoptés à la séance de Mars dernier ont été régulièrement faites par les secrétaires locaux des paroisses du Comté, à l'exception toute fois de la paroisse de Rivière Ouelle, dont le certificat n'a pas encore été produit. Le secrétaire devra aviser cette municipalité en conséquence.

22 - Ordre du jour

Entretien chemin d'Hiver Route Quatorze arpents St Louis à Village Kamouraska, dont l'entretien a été fait par Mr Antoine Labrie.

La réclamation de Mr Antoine LaBrie au montant de \$45.20 pour l'entretien de ce chemin d'hiver est soumise à ce conseil, il est résolu unanimement que ce compte soit accepté et payé à qui de droit. Et que ce montant de \$45.20 soit réclamé des Municipalités de St Louis et du Village de Kamouraska à raison de 50% chacune ADOPTE

23 - Ordre du jour

Approbation des Comptes

Les réclamations suivantes sont présentées à ce conseil pour étude, acceptation et paiement, comme suit:

Publication d'avis par les Secrétaires Locaux total	16.75
Vérification des livres du secrétaire 1947 Mr B. Dubé	27.50
Charles Eugène Moreau Entretien Route Hiver Bunguay	75.00
Michel Bérubé Entretien d'hiver Route Canton Park	113.00
Le Secrétaire déboursés faits au 9 juin 1948	30.89

\$263.14

Il est proposé par Mr J. Aimé Boutet Maire de Ste Anne, secondé par Mr Philippe Laforest Maire de St André que les réclamations plus haut décrites soient acceptées, et ordre est donné au secrétaire d'en faire les paiements. ADOPTE

Alfred Plourde préfet

Armand Martin Sec.

Nouvelles de "chez nous.."

Les travaux de démolition.

Après un début assez effectif, la semaine dernière, les travaux de démolition traînèrent un peu en longueur. Et l'on changea de méthode, pour accélérer le travail.

Ce matin, lundi, on recueillit la pierre des décombres déjà accumulés; et dans l'après-midi, on eut recours aux services de M. Jos. (Dodé) Lizotte, pour le travail à la dynamite. Après avoir fait tomber le premier contrefort de la tour du côté du collège, une charge la coupa par le milieu, du côté de la façade. Et une autre charge faisait s'écrouler le reste ainsi que les deux tiers du mur de façade, quelques minutes avant six heures. Le vieux mineur a hésité à utiliser les forages déjà faits, parce que pratiqués d'après une méthode qui ne lui convenait pas; enfin, il s'est mis à l'ouvrage, et en quelques heures, un monceau considérable de briques, de terra-cotta et de pierres, pas trop abimées, jonchait le sol.

Bénédictio d'un Terrain de jeu

Ce terrain de jeux est situé à l'est du village de Ste-Anne, au sud du transmetteur de C.H.G.B., sur un champ loué de M. Auguste Potvin fils, et il s'étend jusqu'à une pointe de rocher à environ 6 arpents de la Route Nationale. Il est assez grand pour contenir une piste de course de 1 demi mille de circonférence.

Les travaux ont duré jusqu'à samedi soir; et dimanche, on pouvait inaugurer le champ de balle au camp. La piste de course ne sera inaugurée que plus tard; elle est terminée aux trois quarts environ. Le terrain de jeux pour les enfants est prêt à recevoir les accessoires qui seront installés d'ici peu.

A deux heures précises, dans l'auto du vice-président, M. le Dr Gérard Dallaire, arrivaient M. l'abbé Albert Bélanger, assistant à la cure, M. le Maire Aimé Boutet, M. J.-Albert Sirois, ainsi que MM. J.-R. Pelletier, W. Lizotte, Charles Kidd, Maurice Bourgault, Paul Lebel, P.-E. Hudon, J.-Adrien Dubé, Léopold Michaud, cinéaste, et autres.

La cérémonie débute par les prières de la bénédiction que récite M. l'abbé Bélanger et auxquelles toute l'assistance, fort nombreuse déjà, répond.

Brèves allocutions.

D'abord, il y eut celle du vice-président, M. le Dr Gérard Dallaire. "Ce vingt juin, dit-il, sera une date mémorable, car elle marque l'aboutissement d'une idée qui a subi le sort de toutes les idées nouvelles: projet, étude, obstacles à vaincre et, finalement, réalisation. Ce n'est pas parfait, mais il y a quelque chose, déjà. En bénéficieront les tout petits, les jeunes, les moins jeunes et tous les autres. Nos enfants seront loin des dangers de la circulation, et, ce qui est encore plus important, loin des dangers de la corruption."

Puis, il remercie les autorités religieuses et civiles d'être présentes et d'apporter leur appui si entier à cette oeuvre.

Il remercie le Conseil Municipal du don de \$500.00 qui ne sera employé qu'à installer des jeux, amusements et commodités pour les enfants.

M. l'abbé Albert Bélanger félicite la Chambre de Commerce des Jeunes de cette magnifique réalisation. "Un esprit sain dans un corps vigoureux", voilà ce qu'il faut donner à nos enfants; et l'Eglise est de tout coeur avec ceux qui se dévouent à un tel idéal. Que ce soit un rendez-vous chrétien: pas de blasphème; que les coeurs soient unis dans la vertu et la discipline.

Quant à ceux qui s'affronteront dans quelques instants, que les vainqueurs triomphent, soit; mais que les vaincus se réjouissent de la victoire de leurs adversaires, car ils auront été vaincus par une vertu, celle des autres. Si on n'est pas de bonne humeur, — ce qui peut arriver — qu'on fasse semblant de l'être, et qu'on arrange les choses avec un sourire et une cigarette....

Ce terrain sera le lieu d'un grand rendez-vous, du 17 au 30 juillet... Que ce soit une sorte de

Rendez-Vous universel du Bas-de-Québec, pour l'oeuvre que vous savez. Et M. l'abbé Bélanger termine en associant ses voeux de succès à ceux de M. le Curé Hudon, empêché d'être présent à la cérémonie.

M. Aimé Boutet, maire de Ste-Anne, remercie la C. de C. des Jeunes, de l'invitation de prendre part à cette inauguration magnifique. "Je veux donner à l'avenir à cette oeuvre le même encouragement que par le passé. Car non seulement les enfants en bénéficieront, mais toute la population de la paroisse.

M. Albert Sirois, qui a fait les plans du drainage exécuté sur le terrain, rappelle qu'il y a plus de 30 ans, il y avait un champ de balle au camp, mais près du bois, et ...rappelle quelques souvenirs héroïques. Il signale le progrès déjà accompli, et souhaite à cette oeuvre un grand développement.

Cet ami des jeunes est vigoureusement applaudi.

M. Ls-de-G. Fortin fait remarquer qu'en ce jour, toute la paroisse reçoit un beau cadeau, grâce à l'initiative de la C.-de-C. des Jeunes, qui ont eu une idée, et qui l'ont mise tout de suite en action. Il rappelle le succès de "Mon Petit Tonton" cette pièce montée et jouée 15 fois en un temps record, grâce à des prodiges d'administration et d'abnégation des acteurs, et qui a rapporté l'argent nécessaire à parfaire ces travaux importants. "Les idées — les bonnes — mènent le monde". On peut les étudier, les discuter, ces idées, mais lorsqu'elles sont suivies par l'action, elles finissent par des réussites comme celles que l'on voit aujourd'hui.

Les idées qui finissent par de telles réalisations peuvent bien être l'objet d'étude, de discussions longues, et même d'obstruction...

M. J.-R. Pelletier se fait l'interprète du président, M. Alexandre Boudreau, retenu par des devoirs professionnels loin de Ste-Anne, pour remercier toute la paroisse de l'encouragement apporté pendant la réalisation de ce rêve, puis de ce projet. Il faut que les enfants pauvres de chez-nous puissent se récréer, se distraire, et se former comme les autres.

Le sport, la distraction, le jeu d'équipe forme à la vie morale et sociale, comme à la vie physique. Ils montrent à travailler dans l'union des esprits, dans l'effort en commun.

Il souhaite la bienvenue à l'équipe de St-Pacôme qui sera adversaire de celle de Ste-Anne; mais il souhaite que Ste-Anne gagne, ...par un point seulement!

Partie de balle au camp.

La partie fut belle; tout se passa dans la plus franche cordialité, et les deux équipes fournirent de très beaux coups aux champs. La partie se termina 6 à 2 en faveur de Ste-Anne.

Voici la composition des équipes:
Ste-Anne: Receveur, L.-Naz. Créte; Lanceur, Philippe Matteau; 1er but Jos. Gosselin; 2e but, Ernest Timmons; 3e but, Léopold Anctil; arrêt-court, Paul Lavoie; 1er champ, Raymond Lavoie; 2e champ Richard Gosselin; 3e champ, Paul Lapointe. Substituts: Jos Cazes et Conrad Lavoie.
St-Pacôme: Receveur, Léo Levesque; lanceur, Jacques Potvin; 1er but, Bill Howe; 2e but, Dr Albert Royer; 3e but, L. Rousseau; arrêt-court, A. Dionne; 1er champ, Gilbert Royer; 2e champ, Richard Chamberland; 3e champ, Art. Ouellet. Substitut: A. Meunier.

Un collectionneur original

Il s'agit d'un Américain qui s'est mis à collectionner les godillots des hommes célèbres. Il aurait dans sa collection des souliers de M. Churchill, de feu F.-D. Roosevelt, et de bien d'autres éminents personnages de l'histoire ancienne, ou contemporaine.

Dernièrement, il s'avisait d'obtenir du président du Conseil en France, M. R. Schumann, une paire de godasses historique...

—Je voudrais bien faire plaisir à cet extravagant, dit M. Schumann, mais il a oublié de m'en faire tenir une autre paire!...

MARGOT

Voici le programme complet de la soirée donnée, dimanche, le 13 juin, par les dames et demoiselles de L'Islet, sous la direction de Mme Antoine Gagnon.

Personnages de la pièce:

Margot, Mlle Gisèle Aubin,
Mme Lemay, Mlle Alice St-Pierre,
Thérèse, sa fille, Mlle Thérèse Gagnon,
Jeanne, sa fille, Mlle Thérèse Morin,
Cédulie, Mlle Fernande Couillard,
Léontine, Mlle Thérèse Aubin.

Deux pièces furent chantées par Mlle Jeanne d'Arc Levesque, et deux autres par Mme Armand Blanchette; au piano, Mlle Monique Sirois, de Ste-Anne.

Le maître de cérémonies fut M. Henri Bois, de Ste-Anne.

L'ameublement avait été fourni par la Maison Légaré, ainsi que par Mme D. Guy, de Ste-Anne.

Au début, il y eut un duo de piano par Mlles Gisèle Veilleux et Jacqueline Bois, qui jouèrent un extrait de la "Symphonie en sol mineur" de Mozart.

A l'entr'acte, Mlle Thérèse Giasson, diseuse, interpréta "Les petits oeufs".

Fides présente...

L'ANNEE LITURGIQUE AU GRAND ORGUE 92 p.: \$1.40
par Joseph Bonnet

Nous retrouvons ici le journal de préparation musical de Joseph Bonnet, organiste français de réputation mondiale, pour tous les offices de l'année liturgique.

Ce volume, orné de plusieurs belles photos, deviendra un manuel précieux non seulement pour les classes d'orgue des conservatoires, mais aussi pour tous ceux que préoccupe la splendeur du culte divin, sans compter les amateurs de livres vraiment exceptionnels.

LA CHOUETTE VERTE (roman)136p.: \$0.65
par Norbert Romain

Petit roman--scout dont l'intérêt est saisissant et mystérieux. Ce sera dévoré par les jeunes de toutes catégories.

MATRICULE420p.: \$2.00
par l'abbé Félix Prieur

Ce volume est présenté en primeur au Canada, par l'un des très rares Français, fils de Canadienne, qui ait servi dans l'armée de 1940 et connu le séjour forcé de 5 ans en Allemagne.

Le livre relate d'émouvants souvenirs de guerre et de captivité, avec carte, gravures et photos prises en cachette des Allemands.

Du même auteur: *Son Etoile en Orient.*

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

Attention! — Un Regard

SUR un PETIT COIN de

"Jardin en Fleurs"

ADMIREZ, FELICITEZ, ENCOURAGEZ
nos GENEREUX DONATEURS.

Pour FAIRE un JARDIN plus COMPLET:
AUGMENTONS le nombre des DONATEURS

Le BAZAR DE STE-ANNE

17 - 31 JUILLET.